

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Cour supérieur donne raison à Radio-Canada : le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or réaffirme son engagement envers les femmes autochtones

Val-d'Or, le 22 mai 2025 — Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or souhaite réagir au verdict rendu par le juge Babak Barin de la Cour supérieure du Québec, dans la procédure judiciaire impliquant des membres de la Sûreté du Québec, la Société Radio-Canada et la journaliste Josée Dupuis. Au-delà des débats juridiques, une vérité demeure : le reportage d'Enquête « Quand la police est une menace pour les femmes autochtones de Val-d'Or » a levé le voile sur des abus et des injustices trop longtemps passés sous silence. Cette affaire rappelle l'importance du journalisme d'enquête et du courage de celles qui brisent le silence. Elle a ouvert la voie à toutes les femmes, autochtones comme allochtones, à dénoncer et à réclamer justice.

Le travail de l'équipe d'Enquête a rayonné à l'échelle du Québec et du Canada, menant à la mise en place de la Commission Viens, qui avait pour objectif d'éclairer les causes sous-jacentes de toute forme de violence, de discrimination ou de traitement différentiel à l'égard des Autochtones dans la prestation de certains services publics au Québec.

Les travaux de la commission Viens ont constitué une démarche démocratique essentielle importante pour améliorer les relations entre les Autochtones et certains services publics du Québec. Ils ont mené à des recommandations porteuses, ouvrant la porte à un dialogue renouvelé et permis certaines avancées concrètes, notamment la création de cliniques en santé autochtone et l'adoption de la Loi no 32 sur la sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Toutefois, il est essentiel de rappeler que les femmes autochtones victimes d'abus de la part des policiers n'ont toujours pas été entendues. À ce jour, aucun geste concret, aucune reconnaissance officielle ni appel à l'action n'ont été posés pour rendre justice à ces femmes. Cette absence de réponse continue d'alimenter la méfiance et le sentiment d'abandon.

« Dix ans après la crise qui a ébranlé le Québec, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or demeure aux côtés des femmes qui ont eu le courage de dénoncer. Nous croyons en leur force, en leur vérité, et réaffirmons notre refus de les voir réduites au silence ou à l'oubli. Le Centre s'impose aujourd'hui comme un acteur politique et social incontournable, engagé au cœur des luttes pour la justice et la dignité. Nous portons leur voix avec conviction, et continuerons à maintenir un espace sécurisant, solidaire et enraciné dans l'action. Notre engagement est clair : ne jamais laisser le silence ou l'inaction s'installer », affirme la directrice générale Edith Cloutier.

Le Centre est fier de promouvoir le mieux-être, la justice et l'inclusion sociale, tout en favorisant la cohabitation harmonieuse dans son milieu. Il tient à saluer tous ses alliés qui travaillent au rapprochement entre les peuples et à la reconnaissance des droits des femmes autochtones. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est partie prenante des initiatives de réconciliation entre les peuples et collabore avec les organismes et institutions autochtones et non autochtones œuvrant sur le terrain.

À propos

Lieu privilégié de rassemblement et de prise de parole, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or milite en faveur du mieux-être, des droits et des intérêts individuels et collectifs des Autochtones composant avec la réalité urbaine.

- 30 -

Pour les demandes d'entrevue ou plus amples informations :

Sandra Ataman

sandra@ryanap.com

819 859-0280

Source :

Frédéric Bisson, conseiller aux communications CAAVD

Frederic.bisson@caavd.ca

819 825-8299 ext. 305